

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ SUR LA VISITE DE TRAVAIL DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE EN ALGÉRIE, 10-12 MARS 2018

Addis Abéba, le 12 mars 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a effectué une visite de travail en Algérie du 10 au 12 mars 2018. Il était accompagné par les Commissaires chargés de la Paix et de la Sécurité, ainsi que des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, respectivement Smail Chergui et Sarah Anyang Agbor; le Haut Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya; le Secrétaire exécutif de l'Agence de Planification et de Coordination du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), Ibrahim Mayaki; et par d'autres responsables de la Commission de l'Union africaine.

Au cours de son séjour, le Président de la Commission s'est entretenu avec le Ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, Abdlekader Messahel, entouré de ses collaborateurs. Ils ont eu une longue séance de travail couvrant différentes priorités continentales liées à la paix et à la sécurité, à l'intégration africaine, à la migration, à l'éducation et à la culture, ainsi qu'à la réforme institutionnelle de l'Union africaine, et ce dans le contexte d'ensemble de l'Agenda 2063.

Le Président de la Commission a aussi été reçu par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, avec lequel il a eu de fructueux échanges de vues sur nombre de questions d'intérêt commun, notamment l'intégration et le développement économique, la paix et la sécurité, et la réforme institutionnelle de l'Union africaine.

Au cours de ces entretiens, le Président de la Commission a réitéré l'appréciation de l'Union africaine aux autorités algériennes, en particulier au Président Abdelaziz Bouteflika, pour leur engagement constant et fort en faveur des causes du continent. Il a souligné l'importance que revêt la poursuite et le renforcement de cet engagement dans la phase actuelle d'approfondissement de l'intégration et d'intensification des efforts de paix, pour réaliser l'objectif d'une Afrique libérée du fléau des conflits à l'horizon 2020.

Le Président de la Commission et ses hôtes algériens ont réitéré la nécessité de tout faire pour assurer le succès du Sommet extraordinaire de Kigali, prévu le 21 mars 2018 et consacré à la Zone continentale africaine de libre-échange. Le Président de la Commission a indiqué qu'à cette occasion, la Commission soumettra, pour signature par les États membres, le Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain adopté par la Conférence de l'Union en janvier 2018 à Addis Abéba, étant entendu qu'il importera, dans le processus de

mise en œuvre de cet instrument, de tenir compte des contraintes spécifiques auxquelles des pays pourraient être confrontés.

Le Président de la Commission a exhorté l'Algérie à se joindre au Marché unique sur le transport aérien lancé lors du Sommet de janvier 2018 et auquel 24 Etats membres sont déjà parties. Le Marché unique permettra d'accroître les liaisons aériennes entre pays africains et de réduire leurs coûts, favorisant ainsi les échanges commerciaux, les investissements et le tourisme. Sa matérialisation renforcera les compagnies africaines et les mettra en meilleure position pour faire face à la concurrence des opérateurs aériens non-africains.

Le Président s'est réjoui des avancées importantes enregistrées dans la réalisation de projets d'infrastructures régionales dans le cadre du NEPAD, notamment la route transsaharienne qui doit relier Alger à Lagos, au Nigeria, d'une longueur totale de 4 500 kilomètres, dont 225 kilomètres au Niger restent à bitumer (le financement de ce tronçon vient d'être bouclé); la liaison par fibre optique (4 500 kilomètres) entre l'Algérie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, dont 2 700 kilomètres en territoire algérien ont été finalisés; et le gazoduc transsaharien, d'une longueur d'environ 4 200 kilomètres, entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria, qui inclut des bretelles vers d'autres pays de la sous-région. Le Président de la Commission a exprimé l'appréciation de l'Union africaine à l'Algérie pour son engagement, y compris financier, en faveur de ces projets, qui visent à créer un corridor de développement, par le désenclavement de la sous-région et la promotion du commerce.

Le Président de la Commission et les responsables algériens ont aussi échangé sur la relance de la construction du Maghreb. Le Président de la Commission a souligné que le projet intégrateur de l'Union africaine repose sur les Communautés économiques régionales; d'où l'importance que revêt la revitalisation de l'Union du Maghreb arabe. L'Algérie a réitéré son engagement en faveur du processus d'intégration maghrébine et sa disposition à contribuer à son aboutissement.

S'agissant des questions de paix et de sécurité, les échanges ont porté sur nombre de situations. Sur le Sahara occidental, le Président de la Commission a sollicité les vues de l'Algérie, en tant que pays voisin, sur les voies et moyens les meilleurs pour la mise en œuvre du mandat qui lui a été confié par la Conférence de l'Union. A cet égard, et de concert avec le Président de l'Union, il doit soumettre un rapport sur les modalités d'une contribution de l'Union africaine à la recherche d'une solution, dans le cadre des décisions et résolutions pertinentes de l'Union africaine et du Conseil de sécurité des Nations unies.

Sur le Mali, le Président de la Commission a remercié l'Algérie pour son rôle déterminant en tant que chef de file de la Médiation et Président du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger. La nécessité de l'implication continue de l'Algérie et de l'Union africaine, en appui au parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord, a été soulignée. Dans le même temps, il importe que les parties maliennes s'approprient pleinement l'Accord et jouent le rôle primordial qui leur revient dans sa mise en œuvre.

Pour ce qui est de la Libye, le Président de la Commission et ses hôtes algériens ont marqué leur profonde préoccupation, et souligné l'impératif d'une coordination étroite des efforts, étant entendu que tout processus doit être pleinement approprié par les Libyens. Le

Président de la Commission a informé ses interlocuteurs de la tenue à Addis Abéba, à la mi-avril 2018, d'une réunion ministérielle du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, le Président de la Commission a exprimé l'appréciation de l'Union africaine à l'Algérie pour sa contribution remarquable au combat contre ce fléau, ajoutant que l'Afrique a beaucoup à apprendre de l'expérience algérienne et mettant en relief le rôle de Champion confié au Président Abdelaziz Bouteflika. Il a salué la tenue, prévue en début avril, à Alger, d'une réunion conjointe de haut niveau Union africaine-Algérie sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, en application des dispositions pertinentes du communiqué de la 455ème réunion du Conseil de paix et de sécurité tenue à Nairobi en septembre 2014.

Dans le contexte spécifique des efforts conduits au Sahel, les discussions ont mis en lumière la nécessité de la relance du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire dans la région sahélo-saharienne et celle d'une coordination effective entre les différentes initiatives en cours dans la région (Comité d'Etat-major opérationnel conjoint - CEMOC, Force conjointe du G5 Sahel, Unité de Fusion et de Liaison - UFL et Force multinationale mixte chargée de lutter contre le groupe terroriste Boko Haram - FMM). Le Président de la Commission a remercié l'Algérie pour le soutien empreint de discrétion et d'humilité qu'elle apporte aux pays de la région. Il a informé ses hôtes de la tenue à Nouakchott, à la fin de ce mois, à l'initiative de l'Union africaine, d'une réunion sur le Sahel pour favoriser une meilleure mise en cohérence des différentes initiatives en cours dans la région.

Le Président de la Commission a échangé avec ses hôtes sur le conflit du Soudan du Sud et les voies et moyens d'un soutien renforcé de l'Union africaine aux efforts louables que conduit l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (IGAD), y compris à travers la réactivation du Comité ad hoc de haut niveau sur le Soudan du Sud, dont l'Algérie est membre.

La question de la réforme institutionnelle de l'Union a également été abordée. L'Algérie a réaffirmé son soutien à ce processus. Au regard de la nécessité d'une approche inclusive pour assurer l'aboutissement de cette entreprise, le Président de la Commission et les responsables algériens ont souligné l'importance des décisions prises lors du Sommet d'Addis Abéba de janvier 2018 sur l'implication du Bureau de la Conférence de l'Union et la mise en place d'un Comité de 15 Ministres des Affaires étrangères pour jouer un rôle consultatif en appui à la réforme.

Le Président de la Commission s'est rendu à Tlemcen pour visiter l'Institut des Sciences de l'Eau et de l'Energie de l'Université panafricaine. Il était accompagné, lors de cette visite, par la Commissaire chargée des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie. Le Ministre Messahel et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Tahar Hadjar, ont également pris part à la visite. L'Institut, qui est l'une des 4 antennes déjà opérationnelles de l'Université panafricaine, offre des programmes de maîtrise et de doctorat. Pour l'année académique 2016-2017, 128 étudiants de différentes nationalités africaines étaient inscrits en maîtrise, et 48 avaient obtenu leurs diplômes.

Le Président de la Commission a aussi visité le siège du Mécanisme de l'Union africaine de coopération policière - AFRIPOL. Il y a été reçu par le Président de l'Assemblée générale d'AFRIPOL, le Général Abdelghani Hamel, Directeur de la Sûreté nationale algérienne. Depuis sa mise en place, AFRIPOL a entrepris nombre d'activités portant notamment sur la mise en place du Système d'information et de communication entre les services de police du continent, pour faciliter l'échange d'informations entre les Etats membres - 34 d'entre eux ont désigné des agents de liaison -; ainsi que sur la mise en œuvre de programmes de formation axés notamment sur le crime organisé et la cybercriminalité.

De même, le Président de la Commission s'est rendu au siège du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme - CAERT. Il a souligné, à cette occasion, l'importance du mandat du CAERT dans le contexte actuel marqué par une aggravation du fléau du terrorisme, comme le démontrent les attaques récentes survenues à Ouagadougou. Les efforts du CAERT sont axés sur l'évaluation des capacités et besoins des Etats membres et l'assistance à leur apporter, y compris en termes de renforcement des capacités; l'échange d'informations et de renseignements; et la recherche.

Enfin, le Président de la Commission s'est déplacé au siège de la Commission africaine de l'Energie, créée en 2008. Il y a été informé des activités de cette structure, qui portent sur la compilation de données et de statistiques relatives à l'énergie, ainsi que sur la formation aux fins de renforcement des capacités des Etats membres.

Le Président de la Commission a exprimé aux autorités algériennes la gratitude de l'Union africaine pour l'appui déterminant qu'elles apportent à ces différentes institutions de l'Union africaine. Il a aussi marqué son appréciation du soutien important que l'Allemagne, à travers la GiZ, fournit à l'Institut de Tlemcen. L'Union africaine et les autorités algériennes compétentes travailleront ensemble pour régler les questions juridiques et administratives pendantes liées au fonctionnement de ces différentes structures.

Le Président de la Commission a, par ailleurs, exprimé ses remerciements aux autorités algériennes pour les efforts qu'elles déploient en vue de la mise en place du Grand Musée d'Afrique, dont la création a été proposée lors de la 2ème session de la Conférence des Ministres de la Culture de l'Union africaine tenue à Alger, en octobre 2008, et subséquentement entérinée par le Conseil exécutif. Le Grand Musée d'Afrique figure parmi les projets phares de la première décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Une réunion du Comité technique consultatif mis en place par le Conseil exécutif est prévu prochainement à Alger, pour élaborer une feuille de route pour la matérialisation du projet.